

CH_VB 88.01 9 vom 12. April 1988

Bundesverwaltung, 1988-04-12, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_88.01_9

FR: CH_VB 88.01 9 du 12 avril 1988

IT: CH_VB 88.01 9 del 12 aprile 1988

Erwägungen

E. 29

300 000 235 Construction d'une installation de tir sur la place d'armes de St. Luzisteig (3 070 000 fr.) Les recrues et les cadres du train, de la défense antichar ainsi qu'en partie de l'infanterie de montagne sont instruits sur la place d'armes de St. Luzisteig, où sont organisés également des cours de l'école de tir de Walenstadt. Les écoles et les troupes ont utilisé jusqu'en JL985 l'installation de tir de Maienfeld. Cette installation a été entre-temps contestée pour de raisons de sécurité. Depuis lors, les écoles militaires sont contraintes d'utiliser provisoirement d'autres installations dans les communes voisines. Il en résulte, d'une part, du bruit supplémentaire dans les localités en question et les déplacements de la troupe causent, d'autre part, des complications, une perte de temps d'instruction et des dépenses accrues. La construction d'une installation de tir en propre pour la place d'armes est dès lors la solution la plus judicieuse. 1499

Le programme de construction de l'installation de tir comprend: - un stand avec les emplacements de tir à l'étage supérieur, ainsi qu'un local polyvalent et un magasin de munitions dans le sous-sol; - une installation de tir à 300 m comportant douze cibles avec marquage électronique des touchés; - une installation pour le tir ou pistolet à 50 m et une installation de tir de chasse réservée exclusivement à des besoins civils; - une installation pour le tir au pistolet à 25 m pour les besoins militaires et civils; - des voies d'accès et places de parc. L'installation de tir a été planifiée en fonction des effectifs de troupe, des programmes de tir prescrits et des besoins des sociétés de tir. Les frais supplémentaires de 370 000 francs qui en résultent par ces derniers seront pris en charge par quatre communes et sept sociétés de tireurs. Pour autant que l'occupation le permette, ces sociétés pourront utiliser en commun le secteur militaire conformément aux taux du règlement sur les taxes et émoluments du Département militaire fédéral. Le local polyvalent sert de réfectoire de la troupe et de salle de théorie, ainsi que de carnotset pour les tireurs. Le magasin de munitions actuel est inapproprié pour le stockage des munitions destinées aux cours de combat rapproché, de minage et de tir de l'école de tir de Walenstadt. Il importe dès lors de construire un nouveau magasin répondant aux exigences de la sécurité. Le projet a été mis au point avec les autorités cantonales de la protection du paysage et de la nature. La réfection des bâtiments des casernes, dont certains ont été construits vers le milieu du siècle passé, sera proposée dans un programme des constructions ultérieur. Il s'agit en premier lieu du secteur des réfectoires, de quelques logements, de l'ensemble des installations d'approvisionnement et d'évacuation et de l'infirmerie. 1500

Coûts: Fr. Travaux préparatoires 155 000 Bâtiments 1 775 000 Equipements d'exploitation 455 000 Aménagements extérieurs 675 000 Frais accessoires 80 000 Imprévus 160 000 Equipement mobilier 140 000 Total 3 440 000 Part des communes et des sociétés de tir 370 000 Crédit d'engagement 3 070 000 236 Aménagement d'installations d'instruction sur la

place d'armes de Coire (2 920 000 fr.) Sur la place d'armes de Coire, il importe d'agrandir, de ré- nover ou de construire sept installations diverses qui seront utilisées principalement pour l'instruction de la troupe. Le projet comprend les ouvrages isolés suivants: Construction d'un place d'instruction et de parc sur la place de tir de Rossboden (495 000 fr.) Il importe de construire, à Rossboden, une grande place de 1500 m² dotée d'un revêtement dur, ainsi qu'une voie d'accès de 6 m de largeur. Cette place sera utilisée pour l'instruction des recrues et servira d'emplacement pour les préparatifs de déplacement des blindés engagés sur la place de tir de Hinterrhein, qui sont transportés à Coire par le rail. Elle servira en outre de secteur-tampon aux véhicules qui attendent devant le poste d'essence, afin de ne pas encombrer le réseau des routes publiques. 1501

Renforcement du réseau des pistes pour blindés sur la place de tir de Rossboden (400 000 fr.) Sur cette place, les blindés en marche tirent sur deux funiculaires de cibles. Les pistes naturelles ne résistent pas à une sollicitation aussi élevée. Il importe dès lors de doter les courbes et les endroits où les chars font demi-tour d'un revêtement dur. Les coûts de l'entretien et du nettoyage pourront être ainsi fortement réduits. Construction d'un bâtiment de service sur la place de tir de Rheinsand (1 015 000 fr.) La place de tir de Rheinsand est fortement utilisée, comme place d'exercice de compagnie, pour l'instruction du tir avec des munitions de combat. Aux fins d'améliorer les possibilités d'instruction de la troupe, il importe d'y construire un bâtiment de service comportant un local de théorie et réfection, des magasins et des sanitaires. Aménagement des berges sur la place de tir de Rheinsand (700 000 fr.) Cette construction permettra de consolider durablement les berges sur 800 m et de sauvegarder les places destinées à l'instruction sur la rive gauche du Rhin. Electrification de deux funiculaires de cibles sur la place de tir de Rheinsand (80 000 fr.) Le courant électrique nécessaire aux deux funiculaires est fourni actuellement par des génératrices à essence. Le raccordement au réseau public d'électricité permet de réduire la fréquence des pannes survenant dans les installations et d'économiser du personnel affecté à l'exploitation et à l'entretien. 1502

Réfection du plafond de l'étage B, aile est de la caserne (60 000 fr.) Des magasins pour la troupe ont été aménagés, il y a quelque temps, dans les combles situés au-dessus de l'étage B. Le revêtement de plâtre ne résiste pas aux vibrations dues à la fréquentation accrue des combles. Etant donné que le plafond s'écaille par endroits, il importe de le remplacer. Construction d'une forge contigue au bâtiment des écuries 3 (170 000 fr.) Des soldats du train sont instruits sur la place d'armes de Coire. La forge appartenant à une entreprise de construction, que la troupe pouvait utiliser pour ferrer les chevaux du train, a été démolie en 1984. D'autres possibilités n'existant pas dans le domaine civil, il importe de doter le bâtiment des écuries 3 de sa propre forge. Coûts: Fr. Construction d'une place d'instruction et de parc sur la place de tir de Rossboden 495 000 Renforcement du réseau des pistes pour blindés sur la place de tir de Rossboden 400 000 Construction d'un bâtiment de service sur la place de tir de Rheinsand 1 015 000 Aménagement des berges sur la place de tir de Rheinsand 700 000 Electrification de deux funiculaires de cibles sur la place de tir de Rheinsand 80 000 Réfection du plafond de l'étage B, aile est de la caserne 60 000 Construction d'une forge contigue au bâtiment des écuries 3 170 000 Crédit d'engagement 2 920 000 1503

237 Projets de construction sur diverses places d'armes et places de tir (4 290 000 fr.) Le cadre financier exigé des projets de construction a conduit peu à peu, au cours des dernières années, à une accumulation de projets non finançables qui doivent être réalisés

de toute urgence. Il s'agit des projets suivants: Agrandissement du bâtiment d'interprétation sur la place de tir de la DCA à S-chanf GR (1 930 000 fr.) Le bâtiment de commandement de la place de tir doit être agrandi par une annexe. Cinq locaux d'instruction et un bureau sont prévus à l'étage inférieur, trois salles de théorie, deux bureaux et deux locaux pour les travaux de réparation et de remise en état des appareils et des drones-cibles au rez-de-chaussée. Les locaux supplémentaires sont requis notamment par l'acquisition du simulateur d'entraînement 2 de l'appareil de conduite du tir 75 et du drone-cible de dimension réduite, ainsi que par la nouvelle conception d'entretien et de réparation de l'appareil de conduite du tir 75. Des locaux d'instruction supplémentaires sont en outre requis par la nouvelle conception des cours de la brigade de défense contre avions 33, selon laquelle les régiments n'effectuent plus leurs cours de tir par groupes séparés, mais en même temps. Extension du périmètre de l'école de conduite tout-terrain pour les véhicules à chenilles sur la place d'armes de Thoune (1 400 000 fr.) Le parcours du réseau de l'école de conduite tout-terrain de la place d'armes de Thoune doit être complété par divers obstacles difficiles et stables. Les virages et croisements seront dotés d'un revêtement dur. Le présent projet permettra d'améliorer l'instruction, de limiter les nuisances et de ré-

1504
duire l'usure du matériel. Installation de sanitaires dans deux halles polyvalentes (440 000 fr.) Les halles polyvalentes se trouvant sur des places d'armes sont mises à la disposition des sociétés locales lorsqu'elles ne sont pas utilisées par la troupe. Ce geste est apprécié par la population et les halles sont fréquemment utilisées. Les ouvrages de la première série n'avaient pas été dotés de douches. Les usagers civils devaient dès lors utiliser celles des casernes, ce qui causait de notables complications pour le concierge et la troupe. Il importe donc d'installer après coup les douches indispensables dans les halles polyvalentes des places d'armes de Brougg et de Wil près Stans. Réfection de la fourniture du courant sur la place de tir de la Montagne-de-Lussy (260 000 fr.) L'approvisionnement en électricité actuel ne parvient plus à répondre aux besoins de la place de tir. A titre de solution provisoire, il a fallu recourir à un groupe électrogène à moteur diesel de secours. Aux fins, de remédier à cette situation peu économique, il importe d'aménager une nouvelle ligne comportant un poste de transformateurs, les raccordements correspondants ainsi qu'un distributeur principal. Raccordement de deux funiculaires de cibles au réseau public d'électricité (80 000 fr.) Les funiculaires de cibles installés ces dernières années sur diverses places d'armes sont entraînés par des moteurs à essence. Ces installations doivent être raccordées petit à petit au réseau public d'électricité, partout où il sera possible de le faire à un prix raisonnable. Il est prévu de raccorder un funiculaire de cibles sur les places d'armes d'Hérisau et de St. Luzisteig. Il sera possible ainsi d'économi-

1505
ser du personnel et du carburant ainsi que de renforcer la sécurité de l'exploitation.

Installation d'un monte-charge hydraulique dans un bâtiment de la place d'armes de Bure (180 000 fr.) Cette mesure permettra d'améliorer l'accès à un dépôt d'arsenal se trouvant dans le sous-sol d'un bâtiment. La maintenance du matériel s'en trouvera rationalisée et simplifiée. Plusieurs centaines d'heures de travail pourront être ainsi économisées par année et le danger d'accidents sera réduit. Coûts: Fr. Agrandissement du bâtiment d'interprétation sur la place de tir de la DCA à S-chanf GR 1 930 000 Extension du périmètre de l'école de conduite tout terrain pour les véhicules à chenilles sur la place d'armes de Thoune 1 400 000 Installation de sanitaires dans la halle polyvalente de la place d'armes de Brougg 230 000 Installation de sanitaires dans la halle polyvalente de la place d'armes de Wil près Stans 210 000 Réfection de la fourniture du courant sur la place de tir de la Montagne-de-Lussy

260 000 Raccordement d'un funiculaire de cibles au réseau public d'électricité sur la place d'armes d'Hérisau 40 000 Raccordement d'un funiculaire de cibles au réseau public d'électricité sur la place d'armes de St. Luzisteig 40 000 Installation d'un monte-charge hydraulique dans un bâtiment de la place d'armes de Bure 180 000 Crédit d'engagement 4 290 000 1506

24 Projets divers 241 Construction de deux bâtiments d'exploitation pour le Corps des gardes-fortifications (3 500 000 fr.) Lors de la création en 1942 du Corps des gardes-fortifications, des bâtiments provisoires ont été édifiés en hâte, pour les points d'appui dans les secteurs d'engagement. Il est prévu de les remplacer par de nouvelles constructions qui tiennent compte de tous les paramètres tels que l'emplacement, les conditions de travail, la fonction, la sécurité, etc., ou de procéder à des transformations. Ces travaux feront l'objet d'un programme de plusieurs années. Le crédit demandé doit permettre de construire deux bâtiments d'exploitation pour trois groupes d'ouvrage du Corps des gardes-fortifications. Construction d'un bâtiment d'exploitation pour le secteur de fortifications 211 à Diegten BL (1 100 000 fr.) Au secteur de fortifications 211, les conditions d'organisation et d'attribution territoriale ainsi que le nombre d'ouvrages ont été modifiés, à la suite de la réorganisation du Corps des gardes-fortifications commencée le 1er janvier 1981 et en raison du nouveau concept de modernisation des ouvrages militaires. Deux des trois bâtiments de ce secteur ne suffisent plus du point de vue de l'infrastructure qu'ils offrent. Un assainissement ou des transformations des constructions actuelles d'Oberdorf ou de Laufelfingen seraient peu rentables. La nouvelle base d'exploitation de Diegten est prévue pour 16 gardes-fortifications; elle comprend des locaux de travail, divers magasins, des vestiaires, des installations sanitaires et un garage pour six véhicules. 1507

Construction d'un bâtiment d'exploitation pour le secteur de fortifications 331 à Susch GR (2 400 000 fr.) L'étude qui a été faite a permis de conclure que les emplacements actuels de Samedan, pour le groupe d'ouvrages de Haute-Engadine, et Susch, pour celui de Basse-Engadine, convenaient parfaitement. Les huit gardes-fortifications de Susch occupent un bâtiment locatif dont le bail peut être résilié dans un délai de six mois. Il est prévu de construire une nouvelle base d'exploitation à cet endroit, pour le détachement de Basse-Engadine. Le bâtiment prévu comporte deux étages avec divers locaux de travail, des vestiaires et des installations sanitaires, des magasins ainsi qu'un garage pour quatre véhicules. Une partie du sous-sol servira de dépôt pour le matériel de corps de l'arsenal fédéral de Coire. Actuellement le matériel des troupes mobilisant en Basse-Engadine est entreposé à Bergün ce qui ne permet pas de garantir sa disponibilité en cas de mobilisation de guerre. La commune de Susch construit un abri de protection civile souterrain sur la même parcelle, ce qui permet au deux partenaires de faire des économies sur les frais de viabilité. Coûts : Travaux préparatoires Equipements d'exploitation Aménagements extérieurs... Diegten Fr. 5 796 149 60 50 40 1 100 000 000 000 000 000 000 000 000 Susch Fr.

E. 30

1 700 40 380 50 100 100 2 400 000 000 000 000 000 000 000 000 000 Total Fr.

E. 35

2 496

E. 40

000 380 000 4 380 000 640 000 5 020 000 5 020 000 253 Crédit de programme pour la protection de l'environnement (6 000 000 fr.) L'arrêté fédéral du 29 septembre 1986 (FF 1986 III 393) ou- vrait un crédit de programme pour la protection des eaux usées de 8,5 millions de francs. Ce montant sera transformé en engagements avant la fin de 1988. Le crédit demandé dans le présent message doit permettre d'adapter d'autres ouvrages et installations militaires aux prescriptions d'exécution de la loi sur la protection des eaux du 8 octobre 1971 et de la loi sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983. Les mesures suivantes sont notamment prévues en matière de construction : - création de dépôts internes pour les déchets particuliers; - adaptation d'entrepôts aux prescriptions de l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement du 9 juin 1986; - mesures destinées à limiter les nuisances provenant de bâ- timents ou d'installations fixes, conformément à l'ordon- nance sur la protection de l'air du 16 décembre 1985 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit du 15 décem- bre 1986; 1519

- amélioration des mesures de protection contre le feu sur diverses places de tir; - suppression de défauts constatés à la suite des révisions légales de citernes de carburant ou de combustible; - construction d'une double paroi pour les citernes enter- rées ; - contrôles d'étanchéité de citernes et de conduites et rem- placement des éléments défectueux; - installation de bacs de séparation étanches et de sépara- teurs; - installation de bacs de rétention étanches et de sépara- teurs d'huile dans les entrepôts de carburants et de com- bustibles et sur les places de transbordement; - raccordement d'ouvrages militaires aux nouvelles canalisa- tions publiques; - remplacement ou remise en état de canalisations non étan- ches; - construction de stations de préépuration pour les eaux usées provenant de locaux industriels. Le crédit de programme demandé pour la poursuite des mesures de protection de l'environnement est de 6 millions de francs. 3 Acquisitions de terrain 31 Acquisition d'un cantonnement, à Berthoud (3 500 000 fr.) En 1969, la ville de Berthoud a construit un cantonnement de troupe contigu au Parc des automobiles de l'armée (PAA). Il comprend 720 lits ainsi que des locaux pour l'enseignement et les repas. L'enceinte a une surface de 21 000 m² et comporte une place de stationnement pour 300 véhicules et une place de sports. 1520

Au début, ce cantonnement a été utilisé par les écoles d'of- ficiers des troupes sanitaires et du soutien. Plus récemment, il est utilisé par le PAA, qui ne dispose pas de cantonne- ments propres, pour loger les troupes des Grandes Unités pen- dant la réception et la remise des véhicules à moteur. En ou- tre, depuis 1983, une compagnie de l'école de recrues de la police des routes y stationne chaque été. Il est prévu, dès 1989, d'y loger également une compagnie de l'école de prin- temps. Le complexe représente en outre la seule possibilité d'agrandissement éventuel du PAA. Dans sa séance du 22 juin, la Municipalité de Berthoud a approuvé la vente de ce canton- nement. Il est prévu de procéder aux transformations sui- vantes après l'acquisition: - remplacement de la chaudière par une chaudière pour le gaz naturel; - réfection des façades; - pose d'une clôture autour du complexe; - premières adaptations aux besoins des écoles de police des routes. Coûts: Fr. Acquisition de 1 ' immeuble 3 125 000 Adaptation de la construction 375 000 Crédit d ' engagement 3 500 000 1521

Cantonement de troupe à Berthoud 32 Acquisition de terrain pour l'Intendance du matériel de guerre (1 500 000 f r .) L'occasion se présente souvent d'acquérir des parcelles con- tiguës à des installations existantes, qui permettent d'ar- rondir un complexe tout en servant d'entrepôt en plein-air ou de place de stationnement. Le succès des négociations à ce propos

dépend de la disponibilité des crédits nécessaires. Le dernier crédit à cet effet a été accordé par l'arrêté fédéral du 8 octobre 1987 (FF 1987 III 264); il s'élevait à 2,2 millions de francs. Il sera probablement transformé en engagements avant la fin 1988. Un nouveau crédit de programme de 1,5 million de francs est dès lors demandé pour l'acquisition de parcelles ou de bâtiments intéressants. 1522

33 Acquisition de terrain pour la construction de renforcements de terrain (2 000 000 fr.) Dans le présent message, de nouveaux renforcements du terrain sont proposés au chiffre 211. Il y aurait lieu d'acheter plusieurs petites parcelles pour les constructions d'ouvrages pour les lance-mines de forteresse, les postes de commandement, les abris et les obstacles antichars, ainsi que pour plusieurs projets qu'il est prévu de réaliser au cours des prochaines années. Là encore, il est nécessaire de disposer du crédit nécessaire en vue des négociations d'acquisition; il est dès lors demandé un crédit de programme de 2 millions de francs pour l'acquisition de telles parcelles, ainsi que des droits et des servitudes relatifs aux buts envisagés. 4 Crédits additionnels

E. 41

Programme des constructions 1981 (AF du 25 janvier 1982 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1982 I 200) 411 Construction d'un cantonnement de troupe et reboisement sur la place d'armes du Petit Hongrin Fr. Crédit d'engagement initial 19 600 000 (indice du coût de la construction: état 1er avril 1980) Crédit additionnel demandé 4 120 000 Nouveau crédit d'engagement 23 720 000 Justification du crédit additionnel - Difficultés rencontrées en cours de construction - Supplément pour l'excavation, le dépôt des matériaux, le remblai, les transports, l'étaillage et le renforcement des fondations, dû aux mauvaises conditions de terrain 814 000 — Meilleure isolation du cantonnement protégé contre l'eau de ruissellement 52 000 1523

- Supplément pour les voies d'accès, la distribution de courant et l'agrandissement des canalisations, dû à la mise en service anticipée du cantonnement protégé 190 000 - Supplément pour le déblaiement de la neige et le chauffage provisoire 58 000 - Modification du projet - Supplément pour le filtrage des gaz de combustion du chauffage au charbon et pour des plaques de couverture exemptes d'amiante-ciment, dus à de nouvelles prescriptions légales 149 000 - Supplément pour des potagers électriques dans les cuisines en lieu et place des potagers à bois prévus 97 000 - Fermeture, aux fins de protection contre les intempéries, de la face ouverte de la place de réparations 62 000 - Construction d'une place de lavage dans la halle de stationnement de l'administration... 94 000 - Renchérissement (indice du coût de la construction: état 1er avril 1987) 3 194 440 Total des coûts supplémentaires 4 710 440 ./ Rubrique "Imprévus" 590 440 Crédit additionnel 4 120 000 Les mauvaises conditions de terrain n'ont été saisies dans toute leur ampleur qu'au moment de l'excavation (terrain marécageux). Tout au long de la phase de planification et au cours de la construction, les baraques provisoires utilisées par la troupe ont gêné les travaux et notamment l'étude géologique; il a fallu, par ailleurs, réaliser des installations de viabilité provisoire. Le bâtiment comprend en sous-sol un cantonnement protégé; celui-ci a été remis à la troupe dès la fin des travaux. Ces cantonnements seront loués, pendant la période des vacances, à des utilisateurs civils; c'est pourquoi les potagers à bois prévus dans les cuisines ont été remplacés par des cuisinières électriques. En outre, afin d'assurer l'exploitation de la place de tir en hiver également, la place de réparation a été fermée sur sa 1524

quatrième face également, contrairement au projet. De même, une place de lavage, prévue à l'air libre, a été déplacée dans la halle de stationnement. La nécessité des modifications mentionnées n'a été perçue qu'en cours de construction: afin de ne pas retarder la terminaison des travaux, elles ont été décidées et réalisées sur le champ par la commission de projet.

E. 42

Programme des constructions 1984 (AF du 2 octobre 1984 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1984 III 111) 421 Assainissement du cantonnement de troupe Pierre du Moelle sur la place de tir du Petit Hongrin Crédit d'engagement initial 5 100 000 (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1983) Crédit additionnel demandé 410 000 Nouveau crédit d'engagement. 5 510 000 Justification du crédit additionnel - Difficultés rencontrées en cours de construction 291 000 - Renforcement des fondations et des murs - Démolition d'anciennes maçonneries en mauvais état et remplacement par une construction en bois - Supplément pour le captage d'une source - Renchérissement (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1987) 300 000 Total des coûts supplémentaires 591 000 Maintien d'un montant partiel pour imprévus jusqu'à la fin de la construction 97 830 688 830 ./ Rubrique "Imprévus" 278 830 Crédit additionnel 410 000 1525

Malgré le mauvais état des deux bâtiments constaté avant les travaux d'assainissement, la qualité de la maçonnerie avait été surestimée. Des murs supplémentaires ont dû être démolis et reconstruits.

E. 43

Programme des constructions 1985 (AF du 19 décembre 1985 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1986 I 78) 431 Assainissement et agrandissement des ateliers de Buochs-Ennetbirgen; 2e étape Crédit d'engagement initial 8 500 000 (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1984) Crédit additionnel demandé 700 000 Nouveau crédit d'engagement 9 200 000 Justification du crédit additionnel - Difficultés rencontrées en cours de construction 360 000 - Utilisation de pilotis en béton plus coûteux en lieu et place de pilotis en bois prévus, en raison du mauvais état du terrain - Assainissement d'un canal d'eau de ruissellement passant sous la construction - Renforcement de la construction porteuse d'une des halles en vue de supporter une grue pour les ateliers provisoires - Travaux de démolition, de maçonnerie et d'installation plus importants en raison de la mauvaise qualité des bâtisses à transformer - Renchérissement (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1987) 750 000 Total des coûts supplémentaires 1 110 000 ./ Rubrique "Imprévus" 410 000 Crédit additionnel 700 000 1526

Il était indispensable de maintenir sans interruption l'exploitation de l'aérodrome, c'est pourquoi il n'a été possible de commencer la construction de l'atelier des propulseurs qu'en 1987. Cette situation a conduit à un accroissement des coûts dû au renchérissement. 432 Constructions et installations sur la place d'armes de Colombier Crédit d'engagement initial 13 800 000 (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1984) Crédit additionnel demandé 380 000 Nouveau crédit d'engagement 14 180 000 Justification du crédit additionnel - Difficultés rencontrées en cours de construction - Protection de captages de sources par des canalisations double paroi et des puits de contrôle 120 000 - Abaissement du niveau des collecteurs d'eaux usées en vue de passer sous le réseau des canalisations

communales dans le secteur de la route cantonale 105 000 - Mauvaises conditions de terrain pour la construction de la route d'accès 180 000 - En cours de construction, drainage complé- mentaire du terrain et rétention de l'eau de ruissellement par des remblais, adaptation de la canalisation 235 000 - Renchérissement (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1987) 860 000 Total des coûts supplémentaires 1 500 000 ./ Rubrique "Imprévu" 620 000 ./ Suppression de la construction d'une piste de combat antichar rapproché 500 000 Crédit additionnel 380 000 1527

Il a été nécessaire de capter et de dévier des sources ren- contrées en cours de construction. Après l'enlèvement de la terre végétale, le terrain s'est révélé peu perméable. C'est pourquoi il a été nécessaire de retenir l'eau de ruisselle- ment par des remblais, en vue d'éviter l'inondation des ter- rains voisins, et de l'évacuer par des canalisations supplé- mentaires. En outre, il a été nécessaire, dans le secteur de la route d'accès, d'adapter le système des canalisations au réseau de la commune. En 1987, l'instruction au tir avec les grenades à fusil à été supprimée. Il en est résulté l'écono- mie de la piste de combat antichar rapproché. 433 Construction de halles polyvalentes sur trois places d'armes Fr. Crédit d ' engagement initial 10 300 000 (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1984) Crédit additionnel demandé 190 000 Nouveau crédit d ' engagement 10 490 000 Justification du crédit additionnel - Difficultés rencontrées en cours de construction - Sécurité du chantier en hiver 105 000 - Conduite plus longue pour le raccordement du chauffage en raison d'une modification du tracé 22 000 - Modifications du projet - Amélioration de l'isolation thermique 40 000 - Revêtement d'insonorisation au plafond 28 000 - Besoins supplémentaires dans le domaine des sanitaires ainsi que des installations élec- triques et du téléphone 30 000 - Renchérissement (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1987) 190 000 Total des coûts supplémentaires 415 000 1528

./• Rubrique "Imprévu".. 225 000 Crédit additionnel 190 000 Le crédit additionnel est utilisé pour la seule construction de la halle polyvalente de la place d'armes d'Andermatt.

E. 44

Programme des constructions 1986 (AF du 29 septembre 1986 concernant des ouvrages mili- taires et des acquisitions de terrain; FF 1986 III 393 441 Assainissement d'un dépôt de combustible liquide à Laupen BE Fr. Crédit d'engagement initial 1 900 000 (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1984) Crédit additionnel demandé 870 000 Nouveau crédit d ' engagement 2 770 000 Justification du crédit additionnel - Difficultés rencontrées en cours de construction 655 000 - Le mur du bassin de 2,5 m de hauteur ne peut pas être réparé, il doit être démolé et re- construit - Renchérissement (indice du coût de la construction: état au 1er avril 1987) 215 000 Total des coûts supplémentaires 870 000 La rubrique "Imprévu" doit être conservée inté- gralement jusqu'à la fin de la construction au printemps 1989 . Crédit additionnel : 870 000 Le dépôt de combustible liquide qu'il s'agit de rénover a été construit au cours des années 1939/40. Le mur de 2,5 m de hauteur qui entoure les 11 citernes non enterrées date d'une 101 Feuille fédérale. 140e année. Vol. I 1529

quarantaine d'années. Lors de l'établissement du projet en 1985, il a été constaté des éclats superficiels et une légère corrosion des fers d'armature; par conséquent le montant pré- vu pour cette réparation était minime. Cependant, les deux hivers rudes avant la mise au point du projet détaillé ont permis aux dégâts de s'étendre à tel point que le projet d'assainissement a dû être revu. A la suite de plusieurs ex- pertises de spécialistes en matière de rénovation du béton, il a été décidé de démolir ce mur et de le reconstruire. Le

devis des travaux de maçonnerie était fondé sur les prix moyens préconisés par la Société suisse des entrepreneurs. Le renchérissement n'est dès lors pas dû seulement à la variation de l'indice des coûts de la construction, mais au fait également qu'il n'a pas été possible d'obtenir des offres de prix conformes aux normes de la Société des entrepreneurs.

E. 45

Programme des constructions 1987 (AF du 8 octobre 1987 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1987 III 264) 451 Installations destinées à l'instruction des écoles des troupes du matériel sur la place d'armes de Thoune; 2e étape Total des crédits additionnels Crédit additionnel Fr. 4 120 000 410 000 700 000 380 000 190 000 870 000 400 000 7 070 000 1543

Ouvrages militaires et acquisitions de terrain Appendice 4 Liste des constructions pour les entreprises d'armement 51 52 53 Constructions et crédit additionnel pour les entreprises d'armement Bâtiment destiné aux secteurs des essais et de la technique de la Fabrique fédérale d'avions d'Emmen Rénovation des installations de traitement de surface à la Fabrique fédérale d'avions d'Emmen Crédit additionnel relatif au programme des constructions de 1982 (AF du 29 novembre 1982 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1982 III1088) . 531 Construction de l'atelier de fabrication des Ateliers fédéraux de construction de Thoune Total des constructions pour les entreprises d'armement Crédit d'engagement Fr. 8400000 3 900 000 500 000 12 800 000 32024 1544

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Message concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain (Programme des constructions de 1988) du 29 février 1988 In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1988 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 14 Cahier Numero Geschäftsnummer 88.019 Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 12.04.1988 Date Data Seite 1465-1544 Page Pagina Ref. No 10 105 411 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.